



Programmation Prévention Promotion de la Santé Bilan 2015

Conférence de territoire du 20 janvier 2016

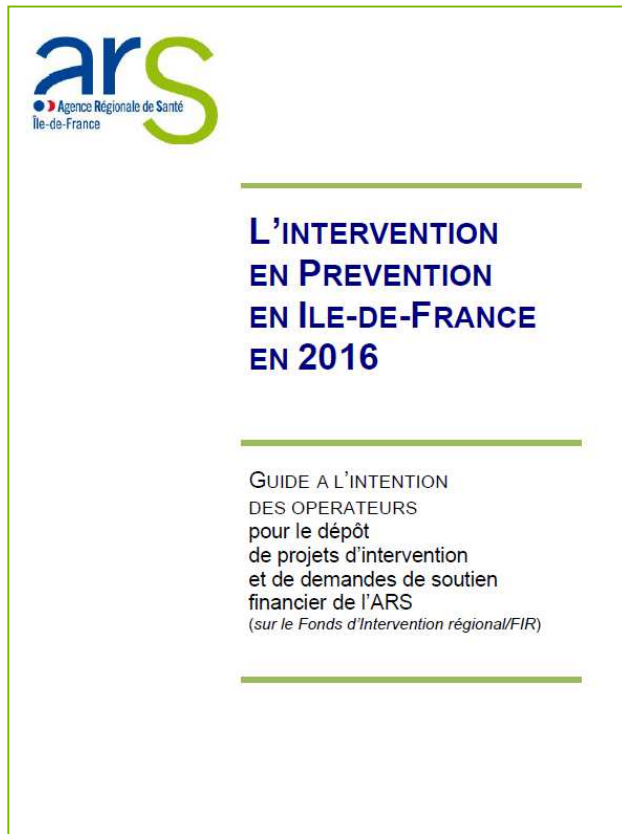
Département PPS – ARS-DT93

L Desplanques – A Mroudjae – M Dalet – E Prud'homme – C Le Goff

— Un Appel à Projet annuel

- Pour soutenir financièrement les actions de prévention et de promotion de la santé inscrites dans les orientations du Projet Régional de Santé et du Schéma Régional de Prévention de l'Agence Régionale de Santé.
- Publication d'un guide du promoteur qui précise les modalités et les critères de recevabilité des dossiers de demande de financement

— Un Appel à Projet annuel



- Périnatalité - petite enfance
- Conduites addictives
- Lutte contre le tabagisme
- Promotion des dépistages organisés des cancers
- Nutrition et santé bucco-dentaire
- Habitat et santé
- Santé mentale
- Santé sexuelle et prévention des IST-VIH-Hépatites
- Santé des personnes en situation de grande exclusion sociale
- Interventions globales en faveur de la santé des personnes confrontées aux difficultés sociales

— Une programmation en 5 étapes

- lancement de la programmation et planification des dialogues de gestion avec les promoteurs
- instruction des dossiers (réception, instruction des dossiers de demande de financement et réalisation de dialogues de gestion)
- concertation et arbitrage (validation des avis en DT, concertation DT/siège et arbitrage en COMEX)
- conventionnement (rédaction, transmission aux promoteurs, réception, puis envoi des conventions au siège)
- mise en paiement des subventions de la programmation (et des soldes de l'année N-1)

— Des conventionnements annuels ou pluriannuels

— Des conventionnements annuels

— Des conventionnements pluriannuels (3 ans)

- pour certaines associations

- pour des collectivités territoriales en CLS

Demandes de financements annuels 2015

Nombre	Association	CT	Total
Promoteurs	53	19	72
Dossiers instruits	68	45	113
Dialogues de gestion	37	8	45
Avis favorables DT	61	29	90
Actions financées	60	28	88
Conventions traitées	48	12	60

— Financements annuels 2015

	Nombre d'actions financées	Montant des financements
Collectivités Territoriales	28	683 000 €
Associations	57	1 343 100 €
Associations bi-départementales (Horizon cancer – NEF – PUI)	3	210 600€
Total	88	2 236 700 €

— 2015 : Financements annuels et pluriannuels

	Nombre d'actions financées	Montant des financements
Collectivités Territoriales	94	1 570 744 €
Associations	69	1 590 045 €
Associations bi-départementales (Horizon cancer – NEF – PUI)	3	210 600€
Total	166	3 371 389 €

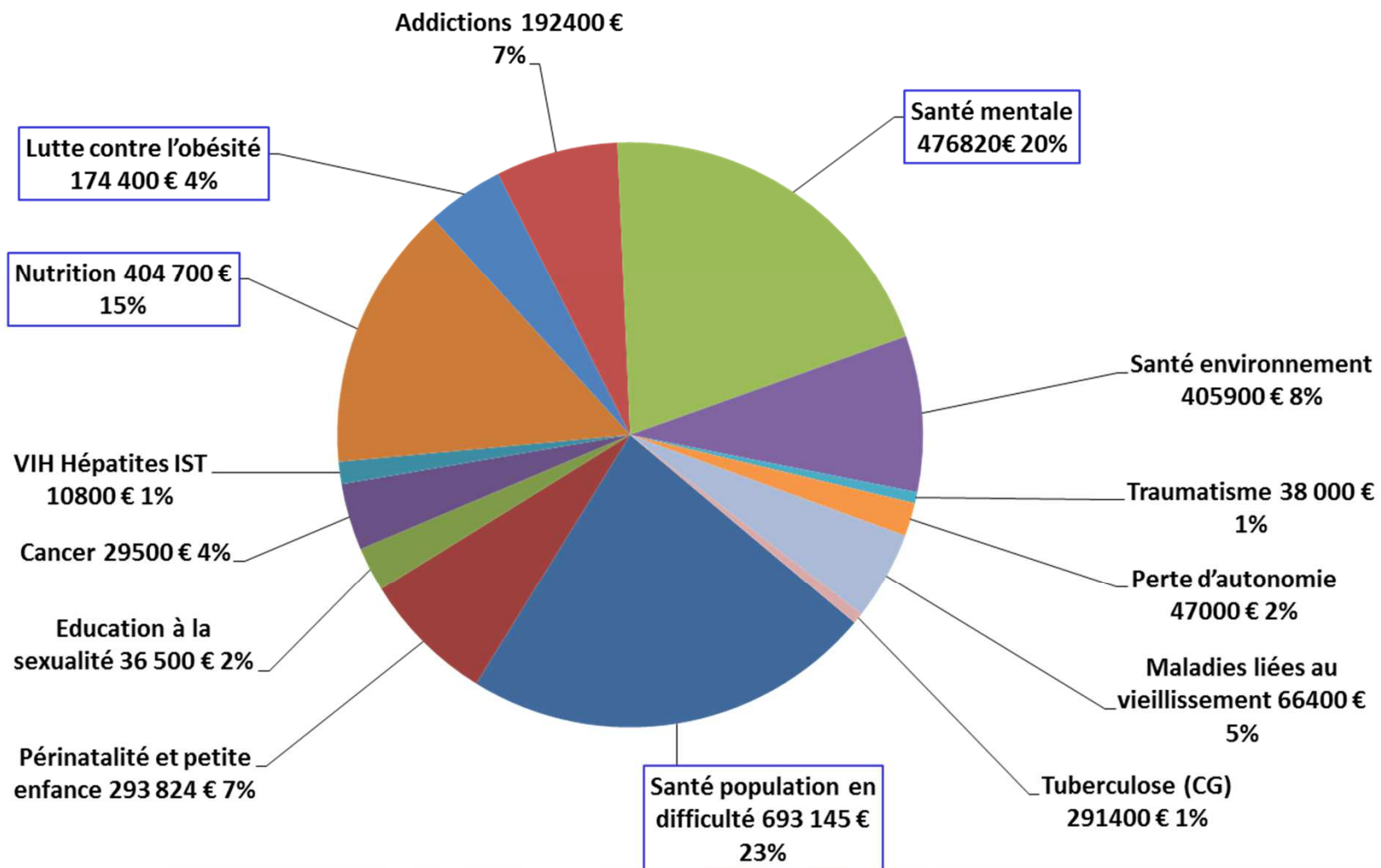
Financements par thématique

(associations et CT - annuels et pluriannuels - hors projets bi-départementaux)

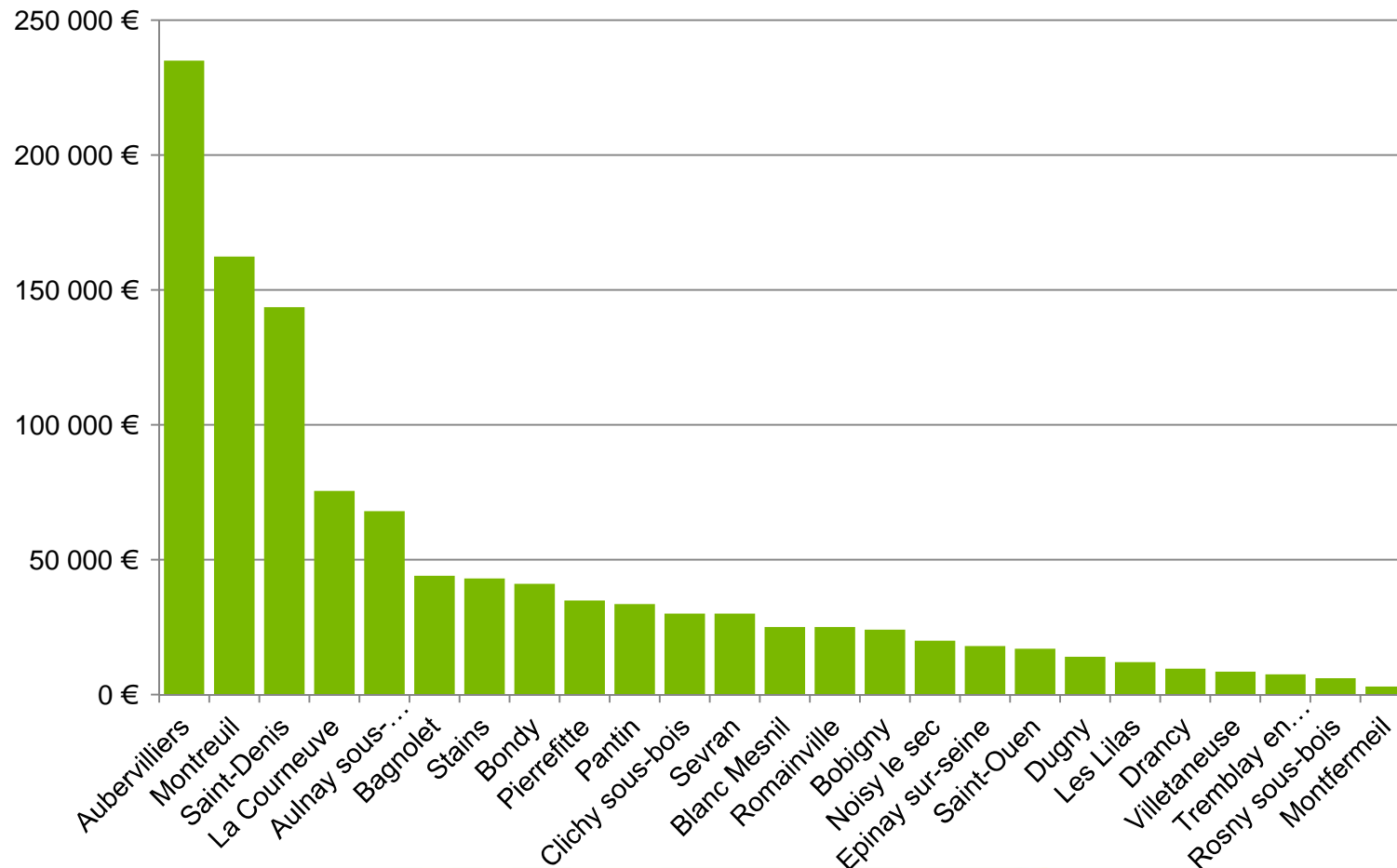
Thématiques	Financements	Actions
Santé population en difficulté	693 145	37
Périnatalité et petite enfance	293 824	12
Education à la sexualité	36 500	4
Cancer	29 500	6
VIH Hépatites IST	10 800	2
Nutrition	404 700	24
Lutte contre l'obésité	174 400	7
Addictions	192 400	11
Santé mentale	476 820	33
Santé environnement	405 900	14
Traumatismes	38 000	1
Perte d'autonomie	47 000	3
Maladies liées au vieillissement	66 400	8
Tuberculose (CG)	291 400	1
Total	3 160 789	163

Financements par thématique

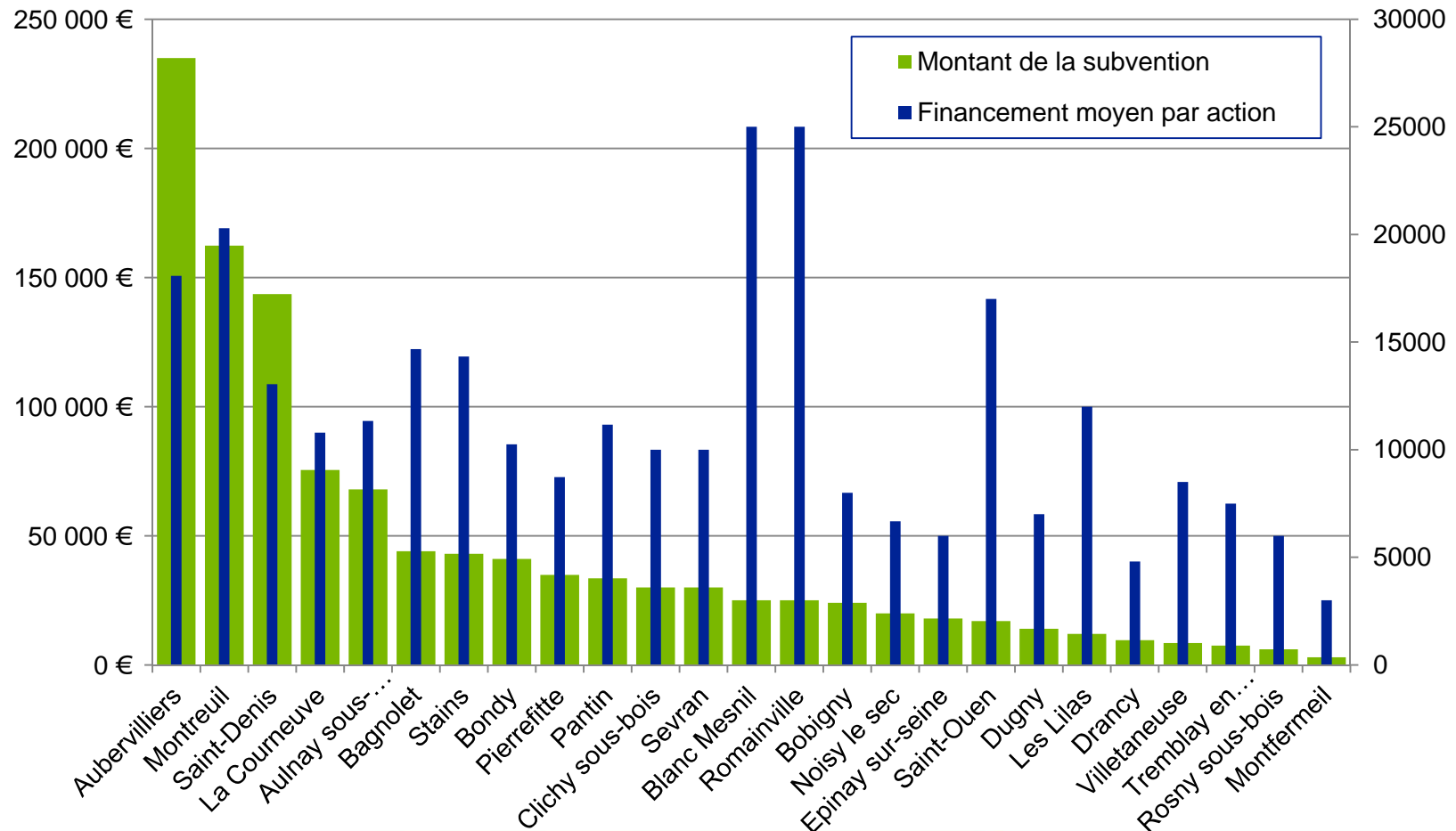
(associations et CT - annuels et pluriannuels - hors projets bi-départementaux)



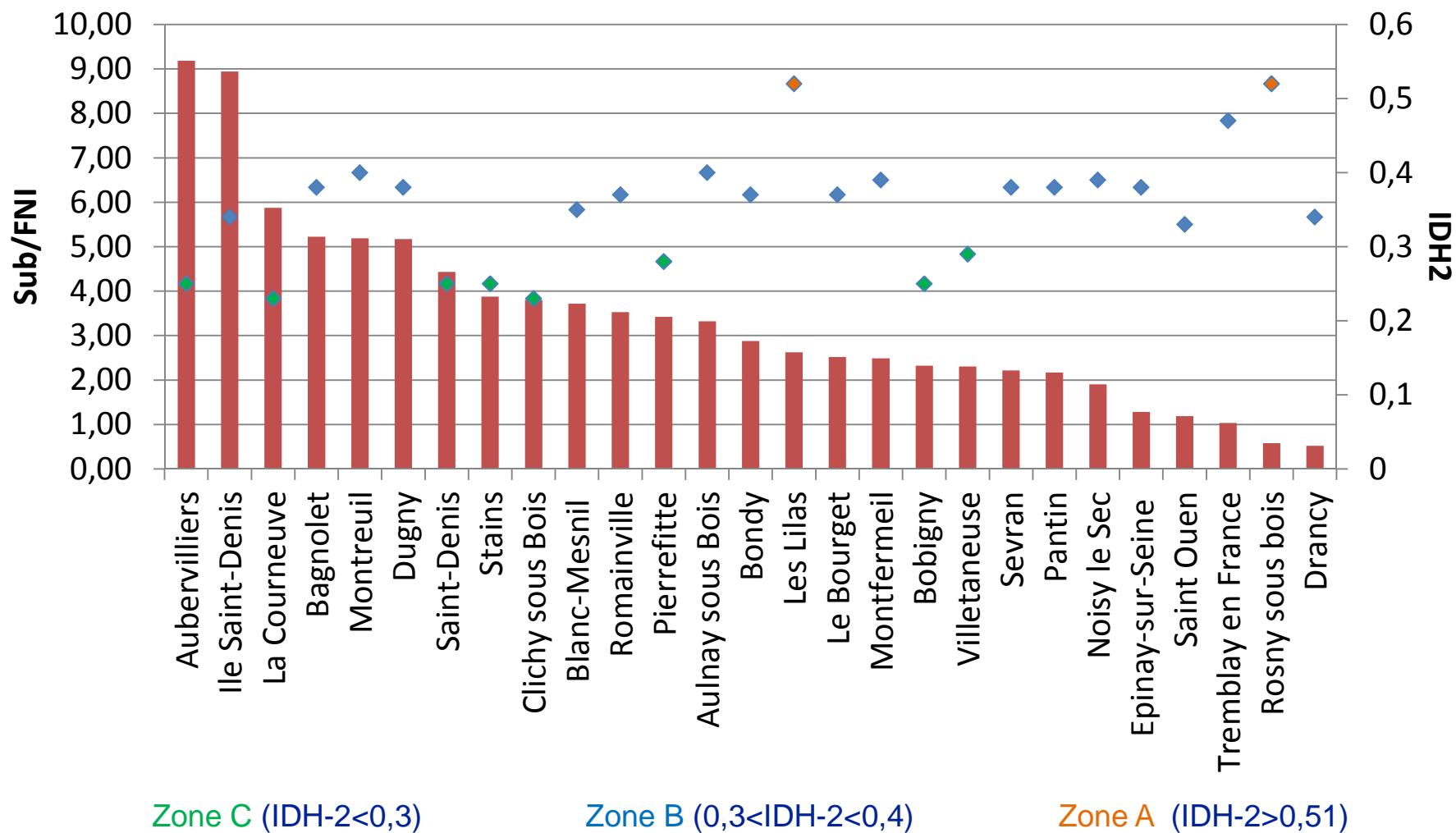
Montant des financements aux villes : 2015 - annuels et pluriannuels



Montant des financements aux villes : 2015 - annuels et pluriannuels



Cohérence des financements PPS (données 2014)



Cohérence des financements PPS

- **25 des 28 communes bénéficiant de financements** sont en zone de haute ou de moyenne priorité (cf. schéma de prévention)
- Ces 25 villes bénéficient de près de **99% du montant des subventions** (+ 6,5 points par rapport à 2011)
- Existence de disparités importantes au sein des zones de priorités, en particulier la zone C (haute priorité)
- Par exemple, avec un IDH2 identique (0,25) Bobigny et Aubervilliers présentent un rapport Sub/FNI qui varie de 1 à 4

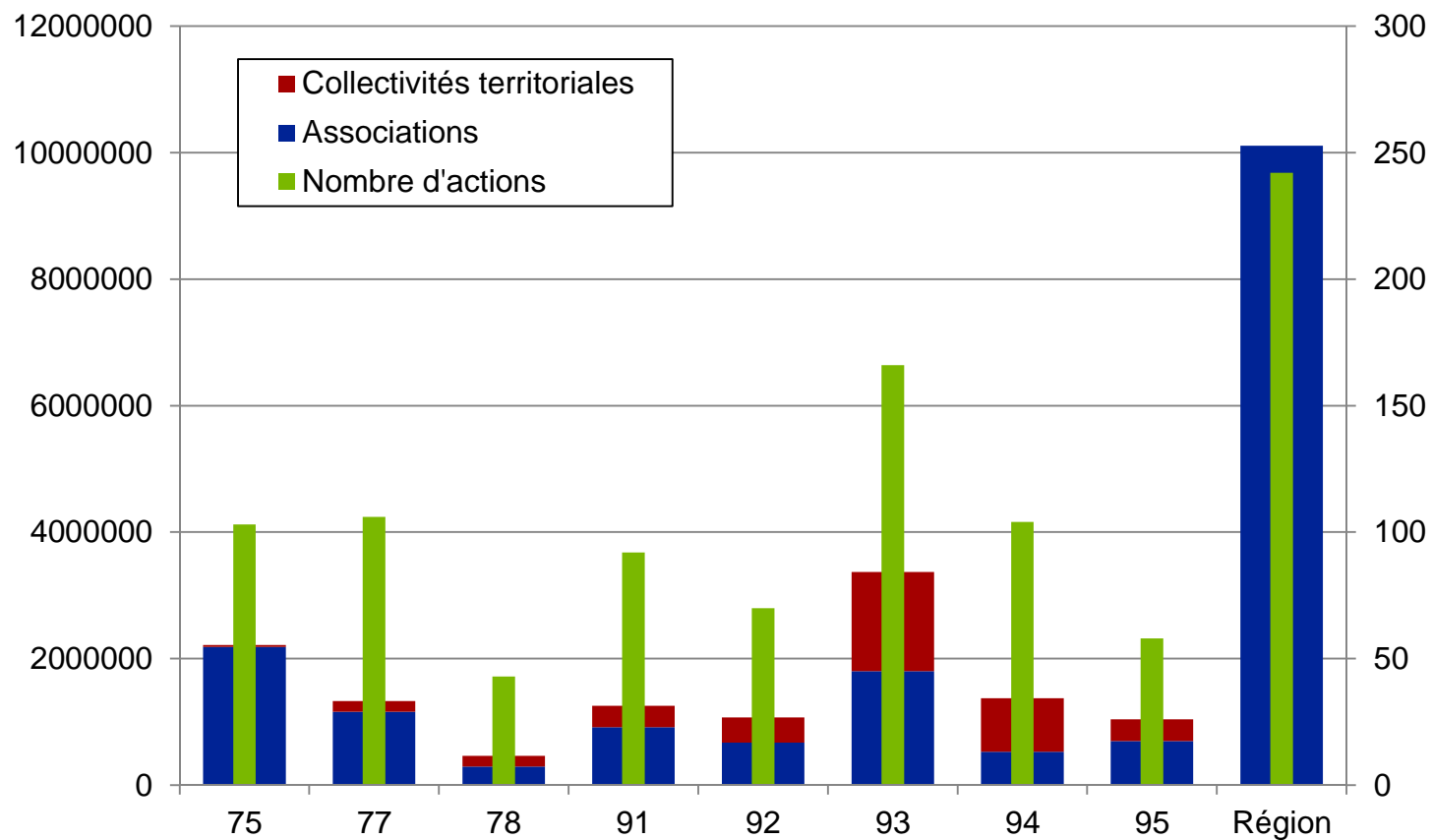


Financements pluriannuels

- Plus de la moitié des collectivités territoriales bénéficient de conventions pluriannuelles depuis 2014
- Entre 2012 et 2014, 46% des promoteurs associatifs ont bénéficié d'un conventionnement pluriannuel
- 58% du montant total des subventions du département sont liés à des conventions pluriannuelles (données 2014)



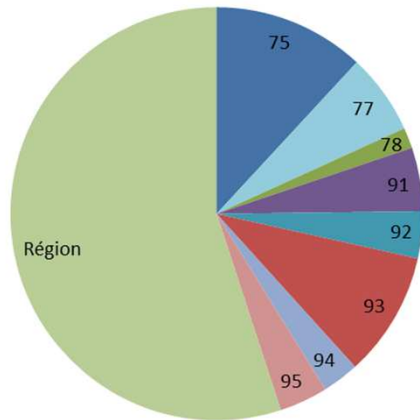
AAP 2015 – Comparaisons régionales



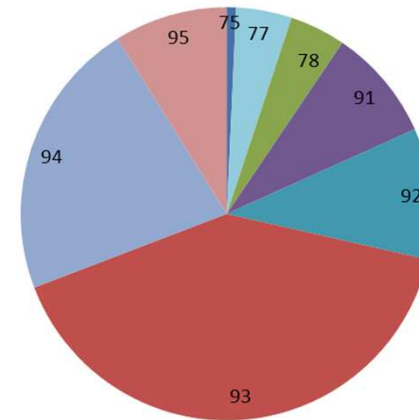
AAP 2015 : 22 230 000 €

AAP 2015 – Comparaisons régionales

Associations



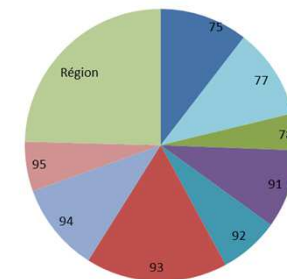
Collectivités territoriales



La Seine Saint Denis :

- 10% des financements accordés aux associations
- 41% des financements accordés aux CT
- 17% du nombre des actions

Nombre d'actions



AAP 2015 : 22 230 000 €

Promoteurs régionaux

- Les financements alloués à des promoteurs régionaux correspondent à 45% des dotations PPS régionales
- Les interventions des promoteurs régionaux au niveau du département sont peu lisibles pour les DT
- Interventions parfois concurrentielles entre promoteurs régionaux et promoteurs départementaux



L'animation territoriale : développement de projets

— Périnatalité

- un environnement favorable grâce au projet RéMI
- une collaboration siège-DT
- un travail de recherche et d'accompagnement de promoteurs sur des projets en direction des femmes enceintes ou en sortie de maternité
- un fort partenariat avec la DRIHL-UT93 (dialogues de gestion communs, cofinancements concertés)
- résultats: plusieurs nouveaux projets financés sur la problématique femmes enceintes en structure d'hébergement (axe RéMI)

L'animation territoriale : développement de projets

— Nutrition

- projets nutrition portés par les villes, centrés principalement sur éducation nutritionnelle
- soutien de la DT de projets de promotion de l'activité physique et sportive / santé
- plusieurs projets expérimentaux à Saint-Denis et Clichy : ICAPS, maison de la santé, association sport santé ...
- d'autres promoteurs : association sport'alim, FFRP...
- lien projets promotion AP avec le programme Diabète
- prise en compte de la dimension aménagement urbain (en lien avec le CDOS)

L'animation territoriale : développement de projets

— Santé des jeunes

- soutien de projets en direction de jeunes en insertion : missions locales
- indicateurs de santé particulièrement défavorables pour ce public (étude présage)
- pour exemple: un projet CODES dans les missions locales sur les compétences psycho-sociales : intervention auprès des jeunes et sensibilisation des professionnels
- interventions centrées sur gestion du stress, compétences relationnelles...

L'animation territoriale : développement de projets

— Santé – environnement

- problématique forte de l'habitat indigne
- actions financées : lien entre habitat et santé (saturnisme, habitat insalubre), risque lié au monoxyde de carbone et la qualité de l'air intérieur, prévention des risques auditifs
- saturnisme infantile : enfants entre 0 et 6 ans, et mineurs
- prévention risque spécifique lié au monoxyde de carbone ainsi qu'aux dangers liés à la qualité de l'air intérieur (outil de communication original portant sur le risque lié à l'utilisation des braséros)

— Conclusion

Lancement de l'AAP 2016

- les promoteurs doivent déposer leurs projets et demandes de financement avant le 19 février 2016
- dans ce cadre, une évaluation des actions financées en 2015

L'attention de l'Agence portera

- sur la répartition des moyens sur les territoires prioritaires
 - quelle stratégie, marge de manœuvre pour l'ARS ?
 - *Pierrefitte, Bobigny, Stains vs Aubervilliers, Saint-Denis, Montreuil*
- sur le développement de la pluri-annualité des conventionnements
 - sachant que les enveloppes diminuent chaque année